**PRESENTATION D’UNE MOTION DANS LES CONSEILS D’ADMINISTRATION DES EPLE DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES**

CONTEXTE ET EXPOSE DES MOTIFS :

Nous y sommes !

La Région s’est cette fois concrètement engagée dans le processus de privatisation annoncé dans le cadre de son plan « Agent Régions des Lycées –Vision Région 2030 ».

Les 13 et 14 novembre une information a été donnée par les services de la Direction des Lycées dans les 8 premiers lycées concernés et « l’externalisation du service entretien dans 8 lycées » sera présentée au prochain Comité Social Territorial [CST] avant d’être votée par l’assemblée délibérante.

Selon le rapport soumis au CST, 12 autres lycées devraient suivre en 2026.

Jusqu’à aujourd’hui, les adjoints techniques territoriaux des établissements d’enseignement ont pour mission d’assurer la propreté, l’hygiène des salles de classes, couloirs et chambres en internat (55,5% des agents), le bon état de fonctionnement des installations (13% des agents maintenance des bâtiments), et de garantir la qualité des repas (8,4% agents de restauration et 6 % de cuisiniers). [Source*: Etude emplois techniques-CNFPT- Septembre 2017* ].

La spécificité des agents régionaux est cependant qu’ils interviennent pour l’essentiel (plus de 90% de leurs temps) durant les temps de présence des élèves en moyenne 40h30 par semaine.

Leurs missions ne peuvent donc pas être réduites à des interventions ou des tâches purement techniques ou de main d’œuvre. Ils assurent aussi une présence adulte et tiennent un rôle éducatif irremplaçables au sein des établissements : d’accueil, de lien avec les élèves, de vigilance, etc.

Pour des raisons évidentes de rentabilité, les sociétés privées d’entretien et de ménage là où elles interviennent, le font -au contraire et au maximum- en absence de tout public ! Contrairement aux agents publics leurs employés ne sont pas tenus de fournir d’extrait de casier judiciaire.

Par ailleurs, le Conseil Régional traite depuis le début au cas par cas les questions de dotation en agent régionaux, pour chaque lycée, et refuse la mise en place d’un quelconque barème pour quantifier les besoins.

Nouvelle preuve en est que les autorités fonctionnelles des huit établissements, au même titre que les agents concernés, ont brutalement été informés sans aucune concertation préalable de l’externalisation de leur « service entretien ». Cette mesure représente au total 60 agents sur 122 !

MOTION SOUMISE AU VOTE DU CONSEIL D’ ADMINISTRATION DU LYCEE EREA etc… LE  :

Au vu de l’exposé des motifs qui précèdent :

Le Conseil D’administration du Lycée (de l’EREA) « dénomination… »

* **Demande au Conseil Régional de renoncer à externaliser tout ou partie des missions** et des services actuellement assurés par des agents régionaux, quels que soient leurs statuts, dans chacun des lycées publics d’Auvergne Rhône Alpes.
* **Demande au Conseil Régional de s’engager à doter chaque EPLE en personnels technique et/ou d’entretien et/ou de service relevant de cadres statutaires de la FP**, en nombre suffisant. Ces dotations devraient l’être au vu d’un outil (ou « barème ») permettant de les objectiver et quantifier pour tous les établissements et de les rendre transparentes.

|  |  |
| --- | --- |
| CONTRE :  |  |
| POUR : |  |
| ABSTENTIONS : |  |

Lien vers la pétition intersyndicale des Représentants des personnels du Conseil Régional :

[https://www.change.org/p/confier les lycées publics au Privé : c'est non!](https://www.change.org/p/confier-les-lyc%C3%A9es-publics-au-priv%C3%A9-c-est-non?cs_tk=AtgXzhRllPzbTkLVcmUAAXicyyvNyQEABF8BvHNXZLmwGyfauTa-hUG0Vwc%3D&utm_campaign=e0ef1309ff154efba0ca25bafc14cdc8&utm_content=without_recommendations_v0_1_0&utm_medium=email&utm_source=petition_signer_receipt_welcome&utm_term=cs)